VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

COMMENT ARRÊTER LE SUB SANS L HOPITAL

Par Profil supprimé Postée le 09/10/2017 23:36

Ma question c est 10jours de valiums ou dix de temesta ?Pour mettre fin au manque de subutex

---

Mise en ligne le 12/10/2017

Bonjour,

Le subutex entraîne une forte dépendance et un syndrome de sevrage à l'arrêt. On peut l'arrêter de deux manières.

La première est l'arrêt brutal. Il expose à un syndrome de sevrage plus ou moins sévère survenant souvent le 3éme jour mais pouvant aussi apparaître plus tard.

La seconde est l'arrêt avec une réduction progressive des doses par palier jusqu'à l'arrêt total. Le syndrome de manque apparaîtra mais avec des symptômes atténués.

L'arrêt peut être effectué à l'hôpital ou en dehors de l'hôpital en mode ambulatoire.

Il peut être associé à l'un ou à l'autre arrêt un traitement médicamenteux à base d'anxiolytiques ou de benzodiazépines mais c'est une décision strictement médicale. Aussi, nous vous invitons à vous rapprocher d'un médecin qui saura vous aider ou vous réorienter. Votre médecin traitant pourrait tout à fait être votre interlocuteur.

Nous vous avons également mis en fin de réponse une adresse de CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) où des professionnels (addictologues, médecins, psychiatres, etc…) vous accueilleront avec bienveillance et sans vous juger. Vous pourrez, dans un premier temps, faire le point de votre traitement et être aidé. La démarche est gratuite et confidentielle.

Si vous souhaitez reprendre tout cela avec nous n'hésitez pas à nous recontacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE D'ACCUEIL ET DE SOINS

11 rue Louis Apffel
67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 35 61 86
Site web : www.alt-67.org
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf jeudi matin.
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h sauf jeudi matin.
Centre : Espace Accueil sans rdv pour des personnes en situation de précarité, marginalisées le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 14h (un atelier repas est proposé ce jour-là sur inscription), le jeudi de 14h à 17h, le v
COVID -19 : Juin 2022: Accueil sur rendez-vous sur place.

Voir la fiche détaillée